

*Analyse de Martin Wagener, chargé de mission à La Strada, Centre d'appui au secteur bruxellois d'aide aux sans-abri

*Le cœur de cet article entend mieux éclairer la **notion même du sans-abrisme**, terme qui recouvre des profils de population bien plus diversifiés qu'on ne le croit généralement. À partir de chiffres concrets et d'entretiens réalisés auprès de personnes sans-abri, l'auteur met en avant la variété de profils de ces personnes - cachés, dans des squats, au bord des trottoirs, qui fréquentent ou non les services d'aide aux sans-abri,... - et les **enjeux politiques de leur relative (in)visibilité**.*

Le sans-abrisme à Bruxelles : une (in)visibilité toute relative...

Contrairement à la figure classique de l'homme sans-abri visible dans les centres urbains, les situations de sans-abrisme et/ou de mal-logement recouvrent une multiplicité d'autres profils où l'absence d'un chez soi est bien plus souvent synonyme de parfaite invisibilité.

L'attention médiatique accordée au sans-abrisme apparaît au moment des variations du thermomètre et des chutes de températures hivernales (1). Les images véhiculées se limitent souvent à des images chocs de personnes dans la rue, vêtues de couvertures ou accompagnées d'enfants. Le « clochard » comme figure classique de la pauvreté extrême, les personnes faisant la manche dans les espaces publics ou encore la famille migrante sans logement comme figure plus « moderne », deviennent alors les **cibles d'une attention médiatique, publique et, par conséquent, aussi politique**.

Comme le dit Marie Loison-Leruste dans l'introduction de sa thèse par rapport à la situation française : « *Parce qu'elles investissent plus visiblement l'espace urbain, en s'y installant parfois durablement, les personnes sans domicile suscitent des réactions contradictoires : alors même que leurs conditions de vie, notamment l'hiver, sont jugées inacceptables et que les politiques publiques cherchent a priori à leur porter assistance, on observe en parallèle la résurgence de la criminalisation des mendiants, vagabonds, et autres SDF* » (2) (lire p.22). En Belgique, nous avons assisté ces dernières années, simultanément, à :

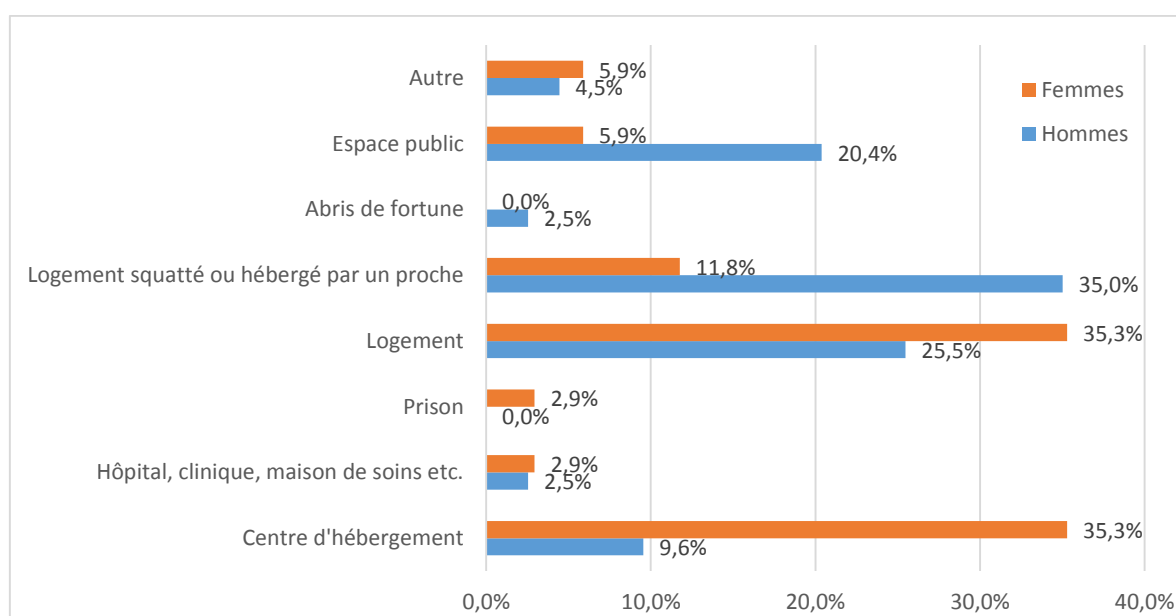
- l'agrandissement, voire à l'inflation, de plusieurs dispositifs apportant un hébergement d'urgence durant l'hiver ;
- la naissance de certaines initiatives portées par le souci de meilleurs arrangements locaux liés à la gestion publique et/ou à l'accompagnement des personnes sans-abri dans les stations de train ou de métro (cf. Hope in Stations, Metro-Liens) ;
- de nouveaux programmes de répression de la mendicité dans plusieurs villes (ou de la « nouvelle gestion publique »).

Chacune de ces formes d'action pourraient certainement être débattue plus largement. Mais l'objet de cet article entend avant tout mieux éclairer la **notion même du sans-abrisme** qui recouvre des profils de population bien plus diversifiés qu'on ne le pense généralement. À partir d'un travail empirique réalisé sur les trajectoires monoparentales (3) et de diverses analyses quantitatives (4) et entretiens, sont mis en évidence **certaines « biais » existants dans la perception du sans-abrisme** en Région de Bruxelles Capitale.

Rester visible pour se protéger...

Durant l'hiver 2013-14, **191 interviews avec des personnes sans-abri** (81,6% d'hommes et 18,4% de femmes) ont été menées sur base d'un questionnaire quali-quantitatif, **dans plusieurs services d'accueil et d'accompagnement en journée**, avec des équipes d'éducateurs de rue. Ces entretiens, effectués dans le cadre d'une recherche spécifique (5), permettent de cibler plusieurs questionnements par rapport à la **visibilité de certains profils de personnes sans-abri dans l'espace urbain et politique**.

Figure 1 - Formes de logement en octobre 2013 par genre (N=191)



Quelques observations épinglées entre la situation en octobre 2013 (voir tableau) et au début de l'hiver, après ouverture des dispositifs hivernaux :

Alors que seul 35,3% des femmes et 9,6% des hommes ont séjourné en centre d'hébergement en octobre 2013, durant l'hiver, ce sont 50% des hommes et des femmes qui passent la nuit au Samusocial. Les femmes ont davantage de chances de dormir au chaud tandis que les hommes sont plus souvent confrontés aux logements précaires et inadaptés. Le nombre assez important de femmes vivant dans des logements est cependant à nuancer : il représente des **situations de précarité et d'isolement social assez prégnant**. Elles fréquentent principalement les centres de jours pour y manger et pour rompre leur solitude (rencontre avec d'autres personnes, participation à des activités socioculturelles,...).

Une partie des hommes qui passent la nuit dans des habitats précaires (abris de fortune : 2,5%, espaces (semi-)publics : 20,4%) y restent durant le dispositif hivernal (1,3% et 17,2%) alors que d'autres choisissent d'intégrer les services d'hébergement d'urgence. 5,9% des femmes passent leurs nuits en automne dans l'espace public, contre 2,9% en hiver.

Un homme, ayant récemment perdu son droit de séjour suite à un divorce et adoptant une stratégie de protection face aux dangers de la rue, témoigne : « *j'ai logé dans une tente dans le parc de Forest. Nous étions six tentes groupées. Je ne me suis pas couvert, pour qu'on me voie, si on est caché, on est*

une proie facile. On a attaqué des sans-abri en octobre - coupé la gorge à 3 personnes - cela fait peur ». Au-delà de cette histoire des trois meurtres (non vérifiée), l'exemple montre comment cet homme tente de se protéger en regroupant les tentes avec d'autres **dans des espaces visibles pour minimiser au maximum le risque d'une attaque ou agression**. A l'arrivée de l'hiver, le logement en tente lui est devenu trop froid et il a préféré dormir au dispositif hivernal.

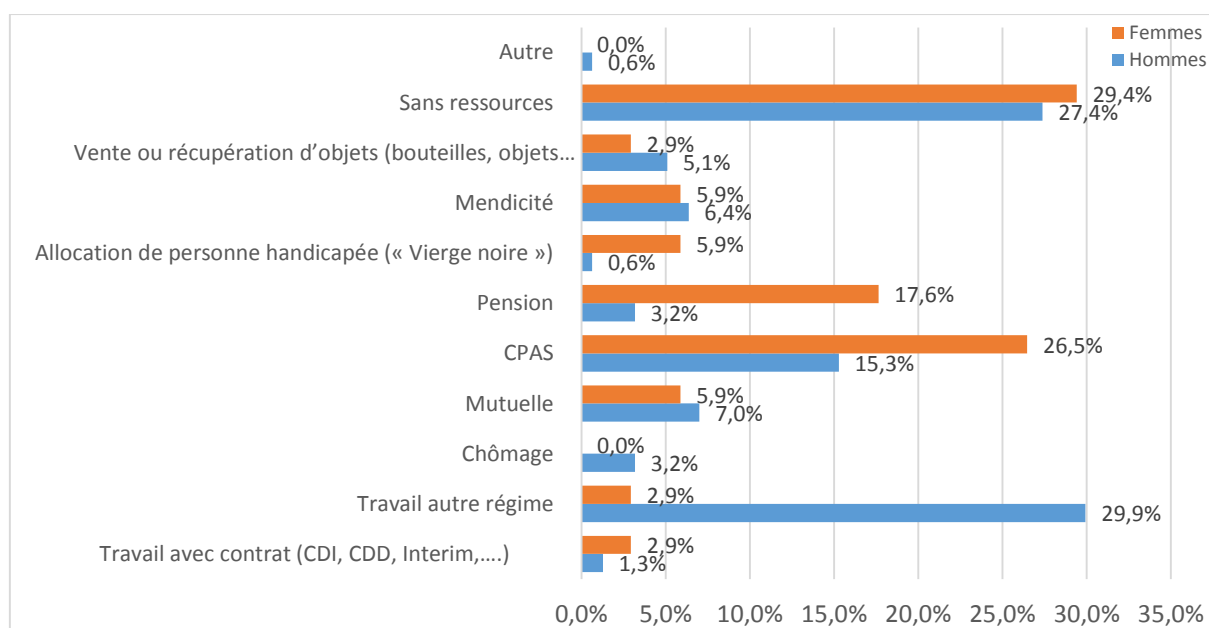
Ces chiffres, accompagnés du contenu des entretiens, montrent que **plusieurs personnes restent, hiver comme été, en dehors du circuit de l'aide aux sans-abri durant la nuit**. Ces personnes ont en général des contacts moins fréquents avec les services d'accueil et d'accompagnement en journée.

Dans une autre recherche face à la diversification des profils de sans-abri, Bernard de Backer s'est posé la question : « où sont passés les clochards ? » (6). Les personnes les plus désaffiliées vivant en milieu urbain ne fréquentent que très rarement les centres d'hébergement et les services d'accueil de jour. Il n'est pas rare que ces personnes se regroupent pour surveiller mutuellement leurs affaires. **Les solutions pour passer la nuit sont diverses** : des tentes dans le parc l'été, des cabanes dans des bouches de train ou de métro, un petit coin sous un toit devant une administration ou un bâtiment commercial. Les personnes qui dorment en rue **préfèrent rester visibles ou se regrouper** afin de se donner de plus grandes chances de passer la nuit en sécurité.

Par ailleurs, en hiver comme en automne, **8 à 11% des hommes passent la nuit en itinérance** (non représenté dans ce tableau). Ce sont des personnes qui ne dorment que d'un œil dans des gares, métros, espaces publics, etc. Ils préfèrent se déplacer pendant la nuit face au risque, fort présent, d'agression ou de vol.

Entre exploitation et débrouille

Figure 2 : Situations socio-professionnelles et modes de survie par genre (N=191)



Une importante partie des femmes interrogées (29,4%) - contre 27,4% des hommes - attestent n'avoir aucune ressource. Ces femmes font souvent partie des familles accueillies au Samusocial. Seul 1,3% des hommes et 2,9% des femmes vivent d'un travail salarié. Toutefois, la plupart des

entretiens ont été effectués en journée et en semaine (à l'exception de quelques samedis), la chance est donc très faible, pour une personne qui travaille, de faire partie de notre échantillonnage.

La part importante des hommes qui travaillent sous un « autre régime » est composée d'hommes qui tentent de trouver ici et là quelques heures de travail : aide sur les marchés, dans les travaux de construction, lors des déménagements, ou encore travaux de jardinage dans les communes plus aisées de la périphérie. Ces hommes travaillent rarement plus de 4-5 jours par mois avec des salaires qui tournent entre 30 à 50 € par jour de travail (pour 10h de travail parfois). Nombreux sont les cas où les personnes ne sont même pas payées à la fin d'une ou de plusieurs journées de travail. **Ces hommes sont à la merci de leurs 'patrons'** qui n'hésitent pas à profiter au maximum de cette main d'œuvre bon marché.

Au-delà des données indiquées dans ce second tableau, **les personnes en séjour régulier sur le territoire belge connaissent une importante diversité de statuts**. 16,5% d'entre elles vivent actuellement sans ressources. Ce sont souvent des personnes qui, suite à des déménagements ou des difficultés administratives, ont perdu leur droit au RIS. D'autres connaissent une vulnérabilité sociale marquée depuis plusieurs années. 4,7% des personnes en séjour régulier vivent de la mendicité. Les autres personnes en séjour régulier travaillent (3,5%) ou ont accès à une forme de protection sociale (37,6% CPAS, 12,9% pension, 15,3% mutuelle, 5,9% chômage, 3,5% allocation de personne handicapée).

Les **citoyens européens présents sur le territoire combinent diverses stratégies de survie** : Un quart pratique la mendicité, 28% vivent de la vente d'objets récupérés (consignes des bouteilles), 28% travaillent sous un régime non déclaré et un autre quart vit sans ressource. **Les demandeurs d'asile qui fréquentent le dispositif de jour connaissent plusieurs difficultés**. Seul 12,5% d'entre eux reçoivent un revenu d'intégration sociale ou une aide financière du CPAS. 12,5% vivent de la récupération des objets et 75% n'ont aucune ressource financière.

Parmi les personnes en séjour irrégulier, 37% vivent sans ressource. En combinant une lecture basée sur l'âge et le titre de séjour, ce sont principalement les jeunes hommes en séjour irrégulier qui représentent les 56,2% des personnes qui travaillent sous un régime non déclaré. Avec l'âge, et pire encore, avec la maladie, ces hommes se retrouvent complètement éjectés de ce circuit parallèle du travail, en ayant uniquement droit à un traitement de type humanitaire et à aucune forme de protection sociale. Ces hommes ne pratiquent par ailleurs quasiment jamais la manche. C'est particulièrement difficile pour ces hommes qui sont déjà depuis plus de 15 ans en Belgique et qui n'ont toujours pas obtenu de droit dans ce pays. Ces personnes, au-delà de 45 ans, doivent alors adopter des stratégies de survie tout en ayant une santé médiocre et quasi aucune lueur d'espoir pour l'avenir.

L'arbre ne doit pas cacher la forêt...

A côté des profils de personnes plutôt visibles dans les espaces urbains, **il existe donc un grand nombre de personnes sans-abri que le citoyen lambda ne remarque pas**. Le jeune sans-papier bien habillé mais qui vit une situation très précaire ; la femme âgée qui vit dans un logement mais qui fait face à un isolement social aigu ; le travailleur précaire qui séjourne dans un centre d'hébergement en attendant de trouver un logement accessible ; les familles qui logent dans des dispositifs d'urgence

etc., sont à ce titre d'autres images de personnes qui trouvent de l'aide dans le secteur d'aide aux sans-abri, que ce soit de manière momentanée ou sur une plus longue durée.

Autre cas de figure : les situations d'entrée dans la monoparentalité, renvoient souvent pour les femmes aux cas de séparation, de divorce, aux fuites, aux violences conjugales,... Confrontées au problème d'accessibilité à un logement, elles sont contraintes de rechercher un refuge temporaire – souvent précaire – ou de se tourner vers des maisons d'accueil. Le caractère relativement « privé » de ces situations de vie les rend également invisibles aux yeux de la société.

Ces quelques données et résultats d'enquête succinctement présentés invitent à **repenser les catégories habituellement utilisées pour désigner les personnes sans-abri**. Souvent associées à la figure du clochard ou du mendiant, ces images emblématiques ne représentent qu'une minorité d'entre elles. Même les sans-abris itinérants ou ceux qui vont la nuit dans des abris de fortune sont souvent habillés de manière à ce que l'on ne les identifie pas comme tel. A l'inverse, nombre de personnes qui font la manche ne fréquentent pas nécessairement les centres d'aide aux sans-abri. (7)

L'espace public est ainsi fréquenté par des catégories très diversifiées de personnes sans-abri, **parfois visibles, souvent imperceptibles**. Les quelques figures emblématiques citées plus haut jouent finalement le rôle de « l'arbre qui cache la forêt ».

En focalisant l'attention publique et politique sur une partie plutôt minoritaire des personnes mal-logées, l'Etat persiste à **ignorer les phénomènes de sans-abrisme et de mal-logement dans leur globalité**, et met en place des politiques publiques insuffisantes pour affronter la crise du logement et endiguer la pauvreté.

Notes de bas de page :

- (1) Damon J., (2002), La question SDF - Critique d'une action publique. Paris : Presses universitaires de France, 2002.
- (2) Loison-Leruste M., (2014), Habiter à côté des SDF – Représentations et attitudes face à la pauvreté, L'harmattan, 2014.
- (3) Wagener, M. (2013), Trajectoires monoparentalité à Bruxelles: les femmes face aux épreuves de la parentalité, Thèse, Louvain, UCL.
- (4) LA STRADA, (2011), Deuxième dénombrement des personnes sans-abri, sans logement et en logement inadéquat en Région de Bruxelles-capitale le 08 novembre 2010 – Conclusions. ; LA STRADA (2012), Recueil central de données des maisons d'accueil et des centres d'hébergement d'urgence en Région de Bruxelles-Capitale - Données des séjours des personnes sans abri accueillies en 2011.
- (5) WAGENER M., (2014), *HIVER 86.400 - Enquête quali-quantitative des utilisateurs des services d'accueil et d'accompagnement en journée*, Rapport de recherche, AMA asbl, 54 p.
- (6) DE BACKER B., (2008), Les cent portes de l'accueil – Héberger des adultes et des familles sans-abri, éditions [Couleur Livres] ASBL, Charleroi.
- (7) ADRIAENSENS S., CLÉ A., (2007), Bedelarij onderzocht, EHSAL, KUB.